

PAYS DIEPPOIS

Projet Aquind : la décision britannique attendue ce jeudi

Côté anglais, le processus d'enquête publique concernant le projet d'interconnexion électrique entre Portsmouth et Pourville, près de Dieppe, touche à sa fin. La décision du gouvernement, d'autoriser ou non le projet, est attendue jeudi.

FRANCK WEBER

Kwasi Kwarteng, secrétaire d'État britannique aux Affaires, à l'Énergie et à la Stratégie industrielle, donnera sa décision cette semaine. Il a jusqu'à jeudi pour dire s'il autorise, ou non, Aquind à poursuivre son projet. Pour la société de droit anglais, les enjeux sont énormes : une interconnexion électrique entre la Normandie et l'Angleterre, à 1,2 milliard de livres sterling.



En septembre, les opposants côté français ont tenu une réunion publique. Photo d'archives PN

« Être l'interlocuteur privilégié de l'État »

Jean-Jacques Brument

Côté normand, la décision anglaise sera scrutée de près. Notamment à Pourville, où doivent arriver les câbles, et dans les seize communes au sud de Dieppe qu'ils traverseront, sous terre, jusqu'au poste de conversion de RTE (Réseau de transport d'électricité), de Barnabos, à Bertrimont et Gueuteville.

UNE DEMANDE D'AUTORISATION

Aquind a déposé en novembre 2019 sa demande d'autorisation auprès de l'Inspection de la planification, l'autorité gouvernementale qui approuve les grands projets d'infrastructures, après un processus contradictoire d'enquête publique. La liaison électrique avait été incluse dans une liste de projets d'intérêt commun par l'Union européenne en novembre 2017, mais elle en a été retirée en octobre 2019. Ce qu'a contesté Aquind devant la justice européenne.

DES ÉLUS CONSTITUÉS EN ASSOCIATION

Côté français, le projet a déjà essuyé plusieurs revers : le préfet de la Seine-Maritime, a rejeté, en janvier 2021, la demande d'autorisation environnementale. Une décision que la société a, là encore, contestée. Le maire d'Hautot-sur-Mer a, lui, refusé d'accorder une autorisation d'occupation du domaine public, autour du minigolf

et du parking de la plage, site de l'atterrage envisagé pour les câbles. Les élus de la région dieppoise, concernés par le tracé du câble souterrain, ont également

constitué une association, « pour être l'interlocuteur privilégié de l'État », expliquait Jean-Jacques Brument lors de la réunion publique organisée en septembre à

Saint-Aubin-sur-Scie.

UN REPORT DE LA DÉCISION EST POSSIBLE

En Angleterre aussi, certains élus ne sont pas tendres avec Aquind.

Une tournure politique en Angleterre

Côté anglais, le débat est passionné, et il a pris une tournure politique, comme le rapporte *The Guardian*, dans son édition du dimanche 17 octobre 2021 : « Les députés de l'opposition ont souligné que plus d'un million de livres sterling de dons avaient été versés aux conservateurs par la société Aquind ». Là-bas, selon l'expression de la presse, l'affaire est jugée comme étant « embourbée par le copinage... ». Le journal anglais s'empresse néanmoins de préciser que « cette allégation est fermement démentie par la société, qui affirme que tout a été fait dans les règles et que le projet peut jouer un rôle vital pour aider à sécuriser l'approvisionnement énergétique de la Grande-Bretagne ».

Le projet Aquind connaît, là bas, une contestation bien

plus vive qu'en France, compte-tenu de la forte urbanisation de la côte dans cette partie de l'Angleterre. Les médias britanniques ont consacré de nombreuses enquêtes sur cette société et ses dirigeants. *The Guardian* souligne ainsi que « Aquind est la filiale d'une société luxembourgeoise, Aquind Energy. Les documents de la société indiquent que les personnes exerçant un contrôle important sur la société sont l'homme d'affaires lié au pétrole et d'origine russe Viktor Fedotov, et Temerko, un éminent partisan des conservateurs ». Le versant français Aquind SAS, société par actions simplifiée, a été constituée en mai 2019. La société est domiciliée à Rouen et son capital est de 1000 €.

The Guardian rapporte les déclarations de Stephen Morgan, député de Portsmouth South : « Aquind causerait des perturbations dévastatrices à Portsmouth, la ville la plus densément peuplée après Londres. Les routes, les parcs et l'environnement naturel seraient sacrifiés. Les résidents seront confrontés au bruit, à la poussière et à d'énormes problèmes de circulation. » La décision de jeudi est donc très attendue. Mais les opposants anglais, au sein de Let's Stop Aquind, restent prudents : « Soyez prêt à la possibilité d'un retard dans la date limite de décision, parmi les 20 décisions de planification qui ont été prises depuis avril 2020, dix ont été retardées », écrivent-ils sur leur page Facebook. ■